AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel greffe@hautegaspesie.com ou lors de la période de questions de la séance.



Séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Jeudi 27 février 2025, 16 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

Projet d'ordre du jour						
Nº	Sujet	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		х		Heure:	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 février 2025			х		
3	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
3.1	TECQ 2019-2024, modification de la Programmation de travaux de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, version nº 3			X	Information sur place	
3.2	Élaboration d'une entente intermunicipale pour le partage des sommes versées au fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques de la MRC de La Haute-Gaspésie lorsque des substances assujetties transitent sur le territoire de la municipalité de Grande-Vallée			х	Information sur place	
4	AFFAIRES DIVERSES (consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents, article 153 du CMQ)					
4.1						VS AND
4.2	2 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10					
4.3						
5	Période de questions	х			Heure :	
6	Clôture de la séance			х	Heure :	